

# Baromètre

## FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

### ÉDITION 2024



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ekodev

via iD

“opinionway

Avec la  
participation  
de



# La méthodologie



Echantillon de **601 décideurs** dans la politique de **mobilité et transport** dans une entreprise privée d'au moins 1 salarié.

L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de **taille salariale** et de **secteur d'activité**. Les résultats ont été pondérés par ces mêmes critères.



L'échantillon a été interrogé par **questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI** (Computer Assisted Web Interview).



Les interviews ont été réalisées **du 30 octobre au 16 novembre 2023**.



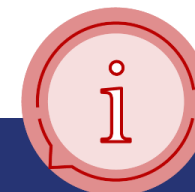
Questionnaire  
FMD 2023



OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252**



Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 4,0 points au plus pour un échantillon de 601 répondants.



*Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :*

**«Sondage OpinionWay pour le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires»**  
*et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.*

# Baromètre

## FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

### ÉDITION 2024

  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ekodev

via iD

“opinionway

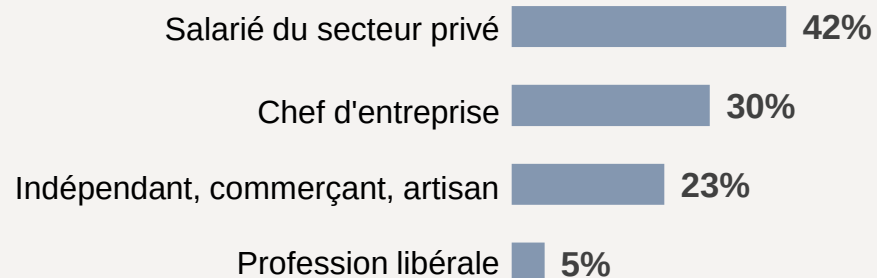
Avec la  
participation  
de



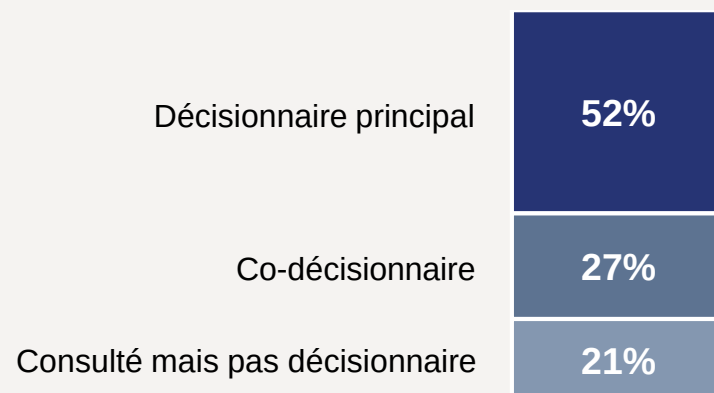
## Signalétique

Base : ensemble (601)

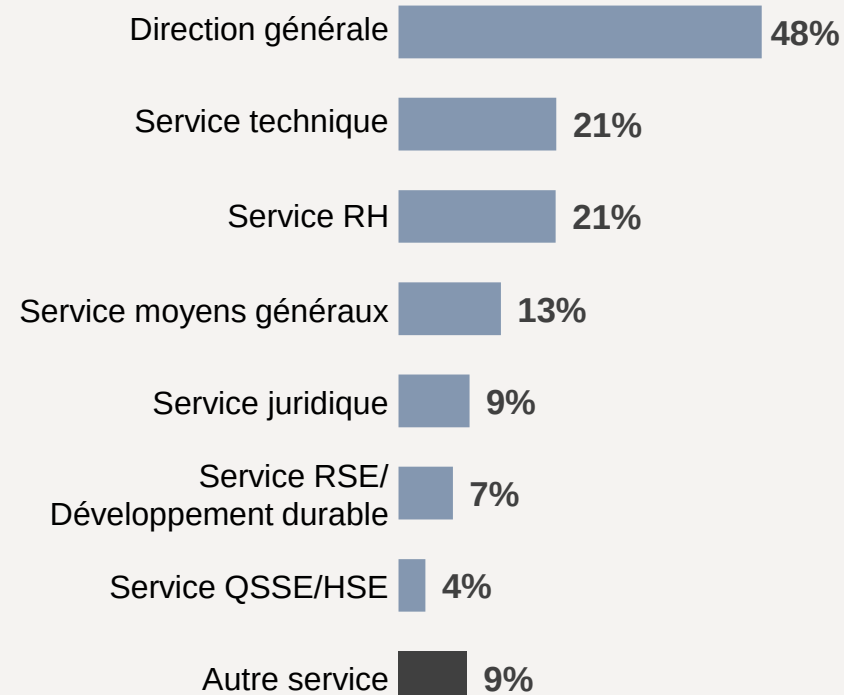
## Statut professionnel



## Quel rôle jouez-vous dans la définition des politiques de mobilité et transport au sein de votre entreprise ?



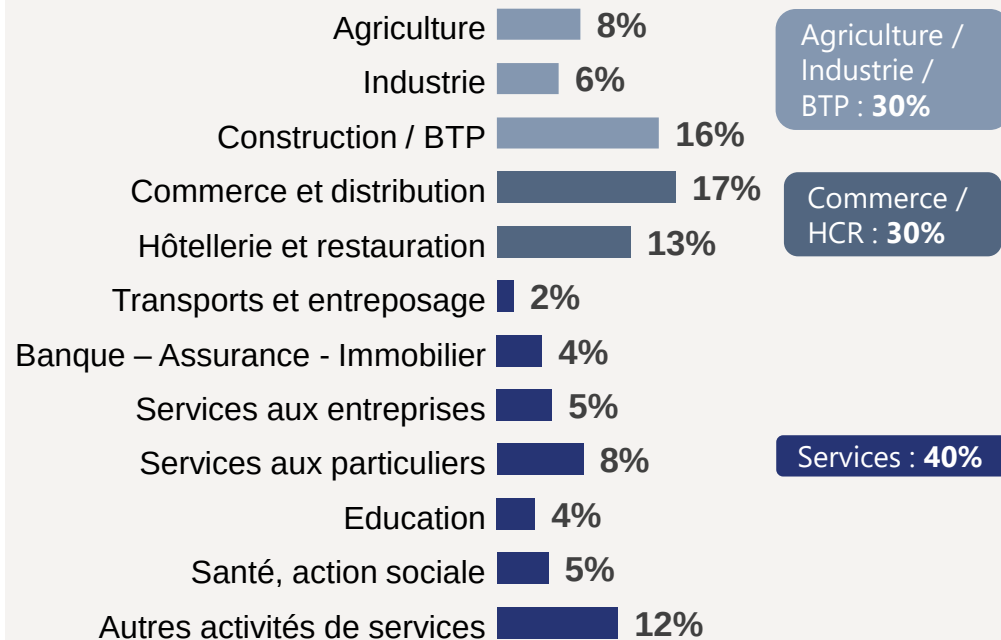
## Au sein de votre entreprise, quel(s) service(s) est(sont) en charge de la politique de mobilité et transport ?



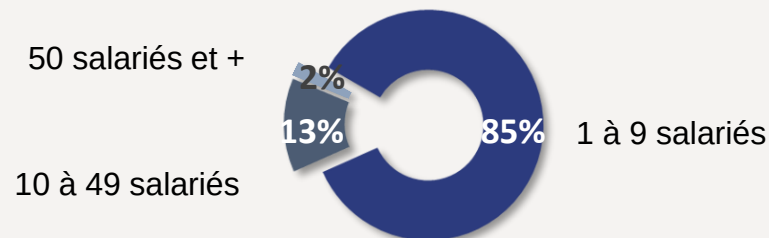
# Le profil des répondants

Base : ensemble (601)

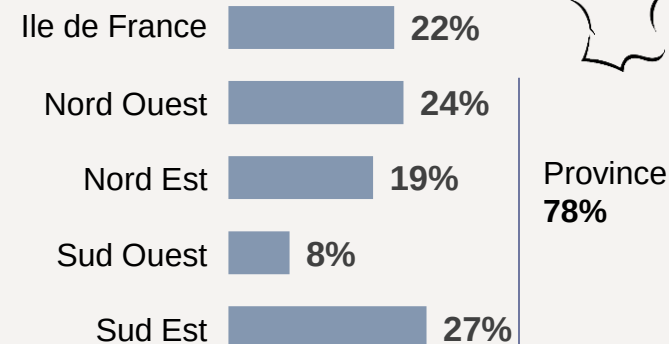
## Secteur d'activité



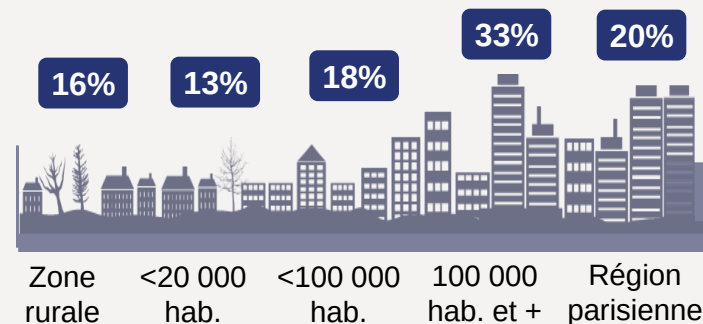
## Taille salariale



## Régions



## Taille d'agglomération



Votre entreprise est-elle implantée sur ... ?

Un seul site **83%**

# Baromètre

## FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

### ÉDITION 2024

  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ekodev

via iD

“opinionway

Avec la  
participation  
de



01.

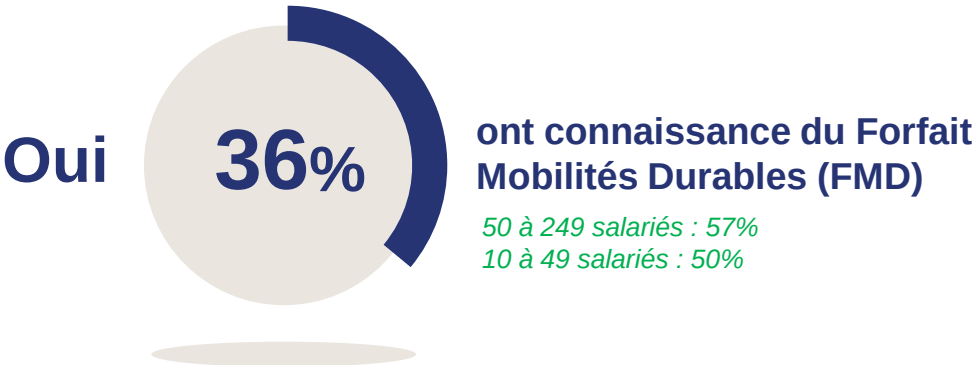
Moins de 4 entreprises sur 10 sont familières avec le Forfait Mobilités Durables, et 3 sur 10 l'ont déployées, une démarche plus fréquente au sein des PME.

# Même si le FMD est peu connu dans l'ensemble, les PME sont relativement plus nombreuses à le connaître et à l'avoir déployé.

Le **Forfait Mobilités Durables (FMD)**, inscrit dans la **Loi d’Orientation des Mobilités**, est une prise en charge facultative par l’employeur des frais de **transport domicile-travail** des salariés effectués à vélo ou mobilité partagée (covoiturage, trottinettes en libre-service,...).

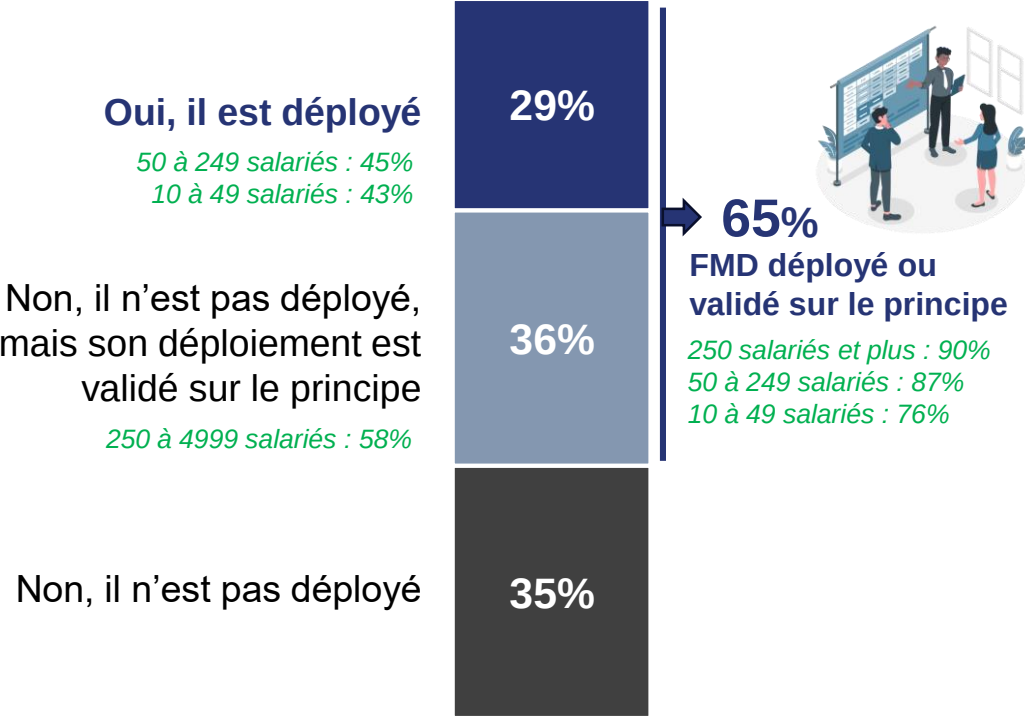
## Q9 : Avez-vous connaissance du Forfait Mobilités Durables (FMD) ?

Base : ensemble (601)



## Q10 : Le Forfait Mobilités Durables a-t-il été déployé au sein de votre entreprise ?

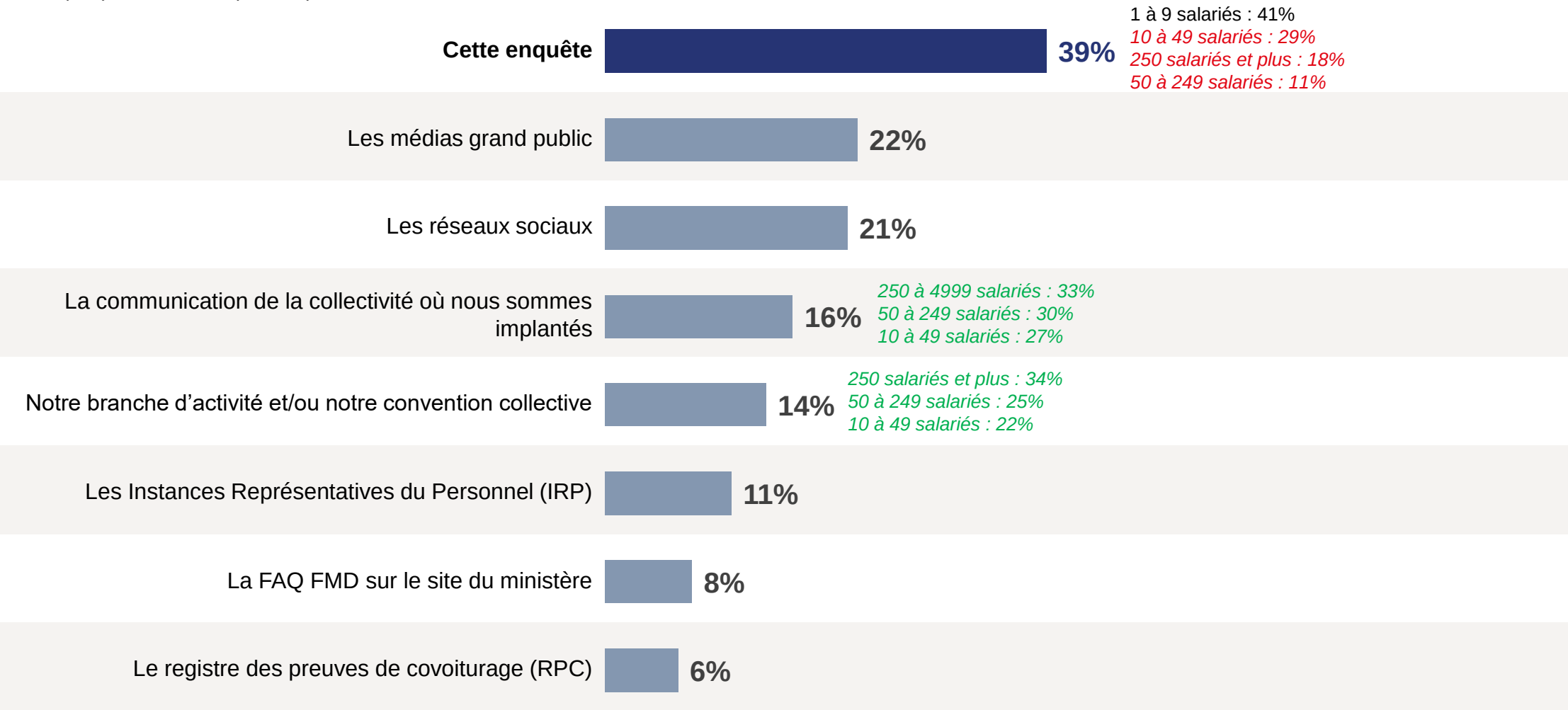
Base : ensemble (601)



# Un levier encore méconnu : 2 décisionnaires sur 5 ont connu le FMD via cette enquête, un constat qui concerne essentiellement les TPE.

## Q24 : Comment avez-vous connu le Forfait Mobilités Durables ?

Base : ensemble (601) – Plusieurs réponses possibles

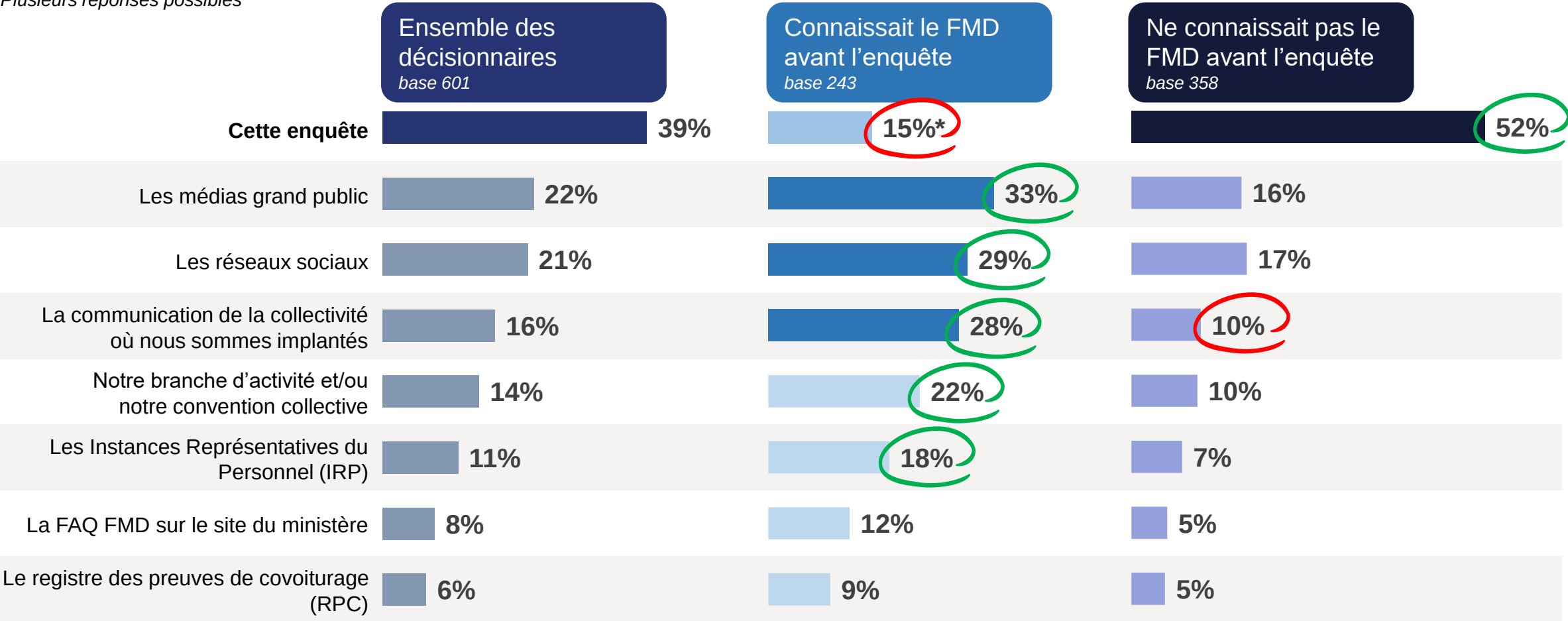




Si la minorité familière avec le FMD l’a connu via les médias ou les réseaux, la majorité qui ne le connaissait pas a fait sa découverte via cette enquête.

Q24 : Comment avez-vous connu le Forfait Mobilités Durables ?

Plusieurs réponses possibles



\* Cette enquête leur a certainement permis d'approfondir leur compréhension du Forfait Mobilités Durables.

# Baromètre

## FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

### ÉDITION 2024

  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ekodev

via iD

“opinionway

Avec la  
participation  
de



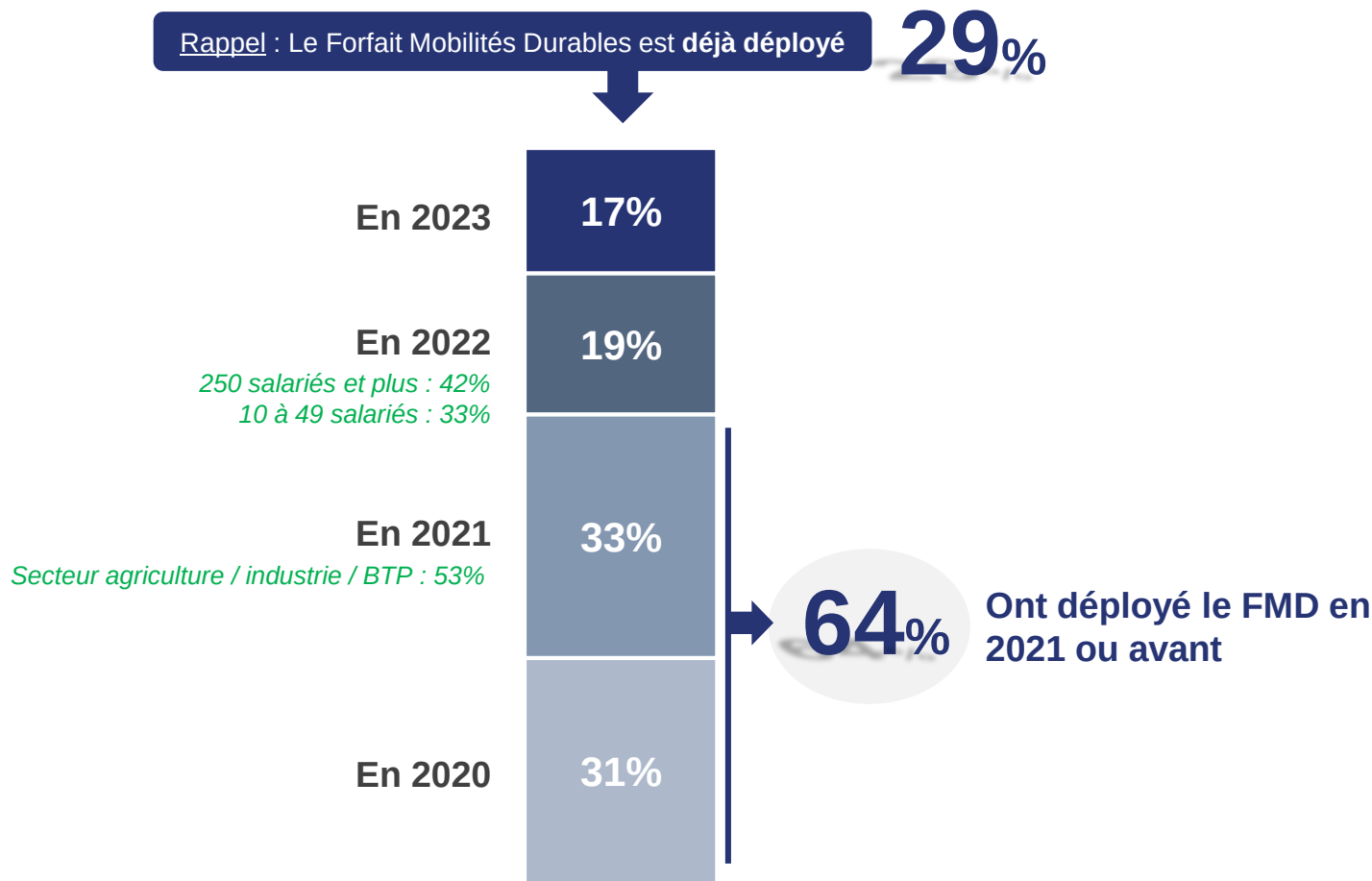
02.

En moyenne, la moitié des salariés bénéficient du FMD lorsqu'il est déployé. Son adoption vise principalement à satisfaire les salariés, à renforcer leur pouvoir d'achat et à valoriser des pratiques durables.

# Quand il est déployé, 2/3 des entreprises l'ont fait en 2021 ou avant, surtout celles opérant dans les secteurs agricole, industriel ou du BTP...

Q11B : Quand a été déployé le Forfait Mobilités Durables au sein de votre entreprise ?

Base : le Forfait Mobilités Durables est déjà déployé (207)



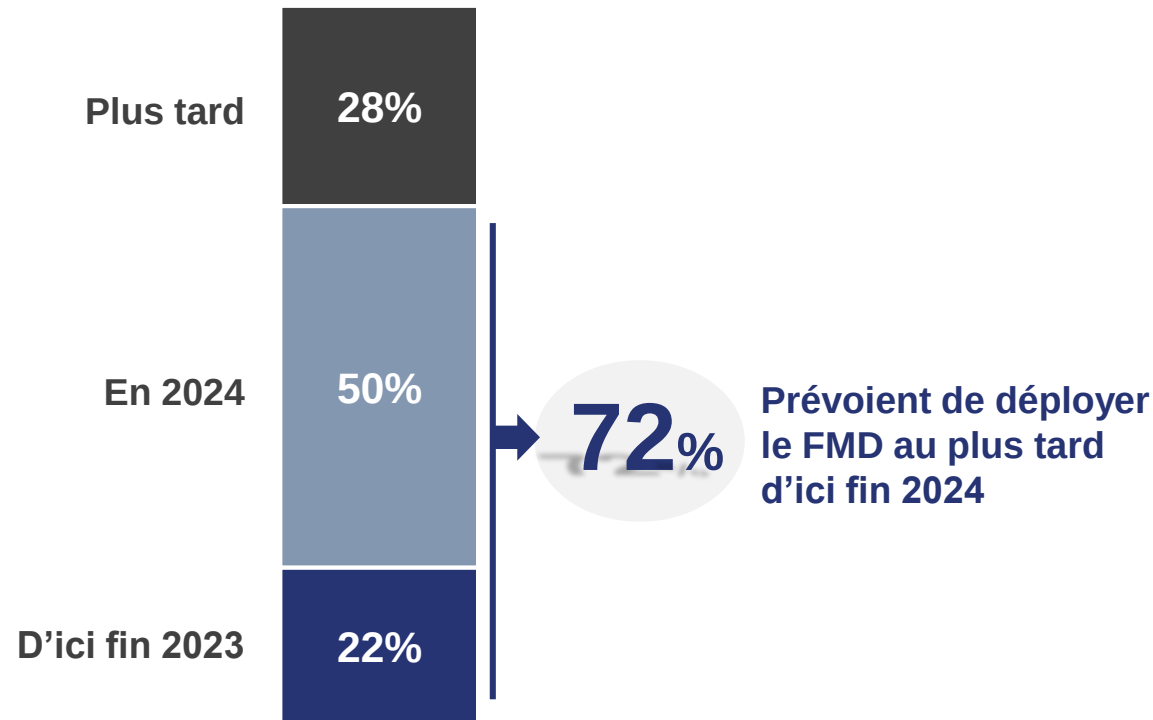
# ...Et quand il ne l'est pas encore, l'échéance est concrète dans l'esprit des décisionnaires : près de 3/4 envisagent de le faire au plus tard d'ici fin 2024.

**Q11A : Quand sera déployé le Forfait Mobilités Durables au sein de votre entreprise ?**

Base : le Forfait Mobilités Durables n'est pas déployé, mais son déploiement est validé sur le principe (220)

Rappel : Le Forfait Mobilités Durables n'est pas déployé, mais son déploiement est validé sur le principe

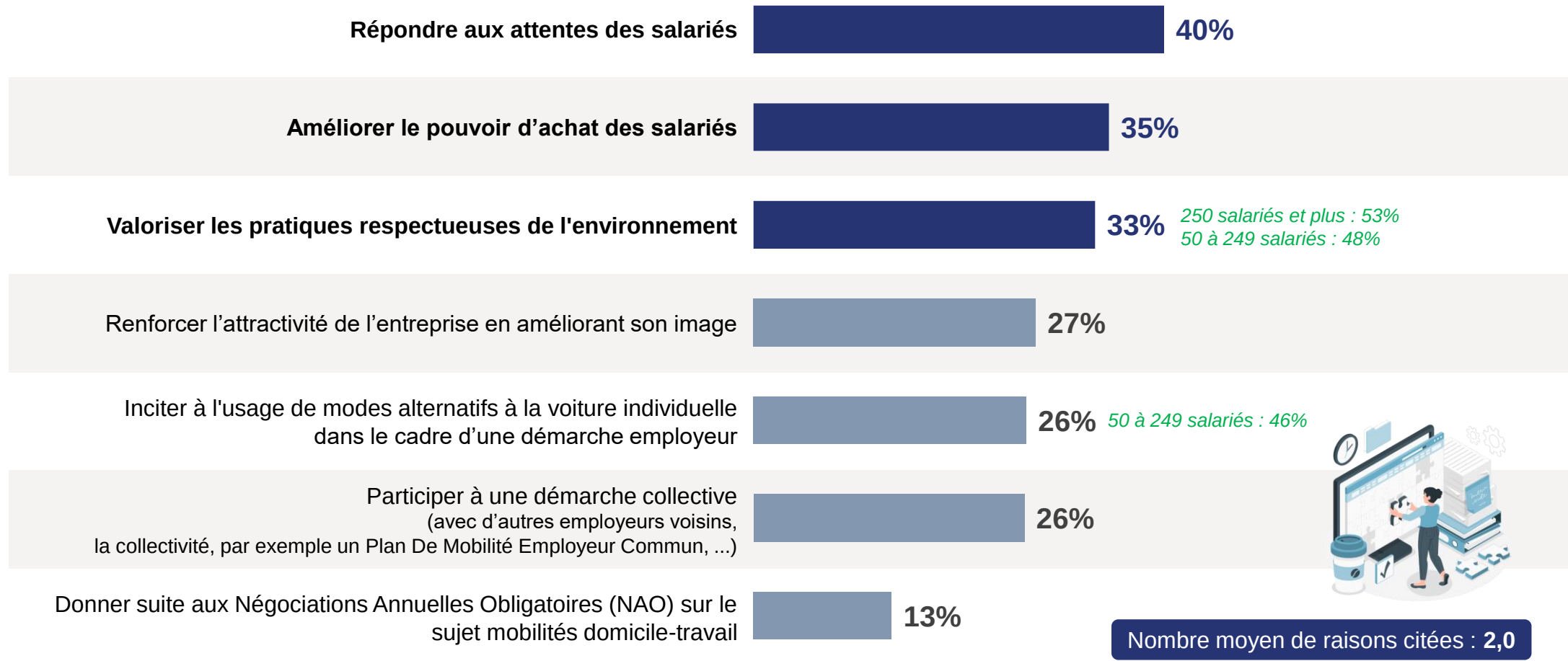
36%



# L'adoption du FMD vise à satisfaire les salariés, renforcer leur pouvoir d'achat et, davantage dans les PME et ETI, valoriser des pratiques durables.

**Q12 : Pour quelle(s) raison(s) le Forfait Mobilités Durables a-t-il été ou va-t-il être déployé au sein de votre entreprise ?**

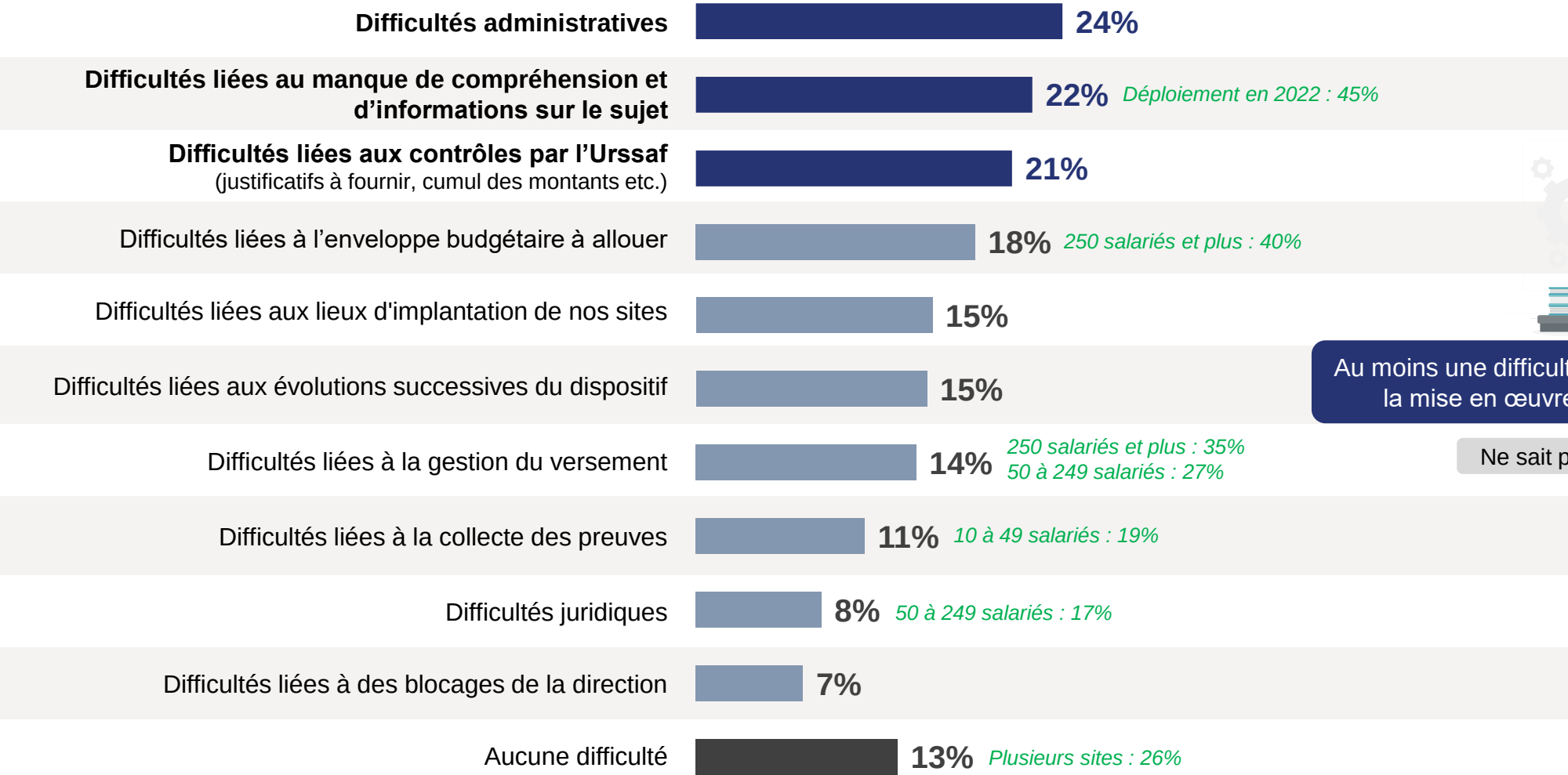
Base : le Forfait Mobilités Durables est déployé ou validé sur le principe (427) - Plusieurs réponses possibles



# 4 entreprises sur 5 ont rencontré des difficultés dans l'implémentation du FMD, administratives (dont Urssaf) ou de compréhension pour 1 sur 5.

## Q13 : Quelle(s) difficulté(s) ont été rencontrée(s) lors de la mise en œuvre du Forfait Mobilités Durables ?

Base : le Forfait Mobilités Durables est déployé ou validé sur le principe (427) - Plusieurs réponses possibles



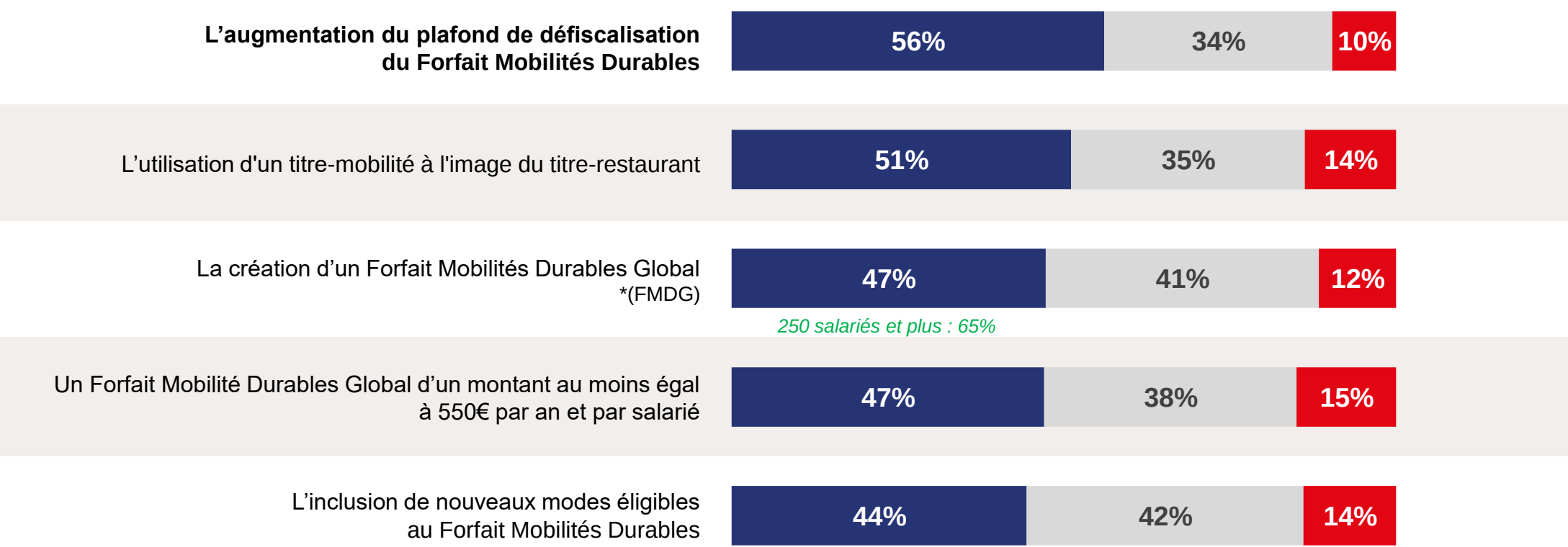
Au moins une difficulté rencontrée lors de la mise en œuvre du FMD : 81%

Ne sait pas : 6%

# Les évolutions sont facilitantes : une hausse du plafond de défiscalisation aiderait la majorité, ainsi que la création d'un FMDG pour 2/3 des ETI.

Q25 : Parmi les évolutions suivantes, lesquelles ont pu ou pourraient faciliter ou au contraire complexifier la mise en place du Forfait Mobilités Durables au sein de votre entreprise ?

Base : le Forfait Mobilités Durables est déployé ou validé sur le principe (427)

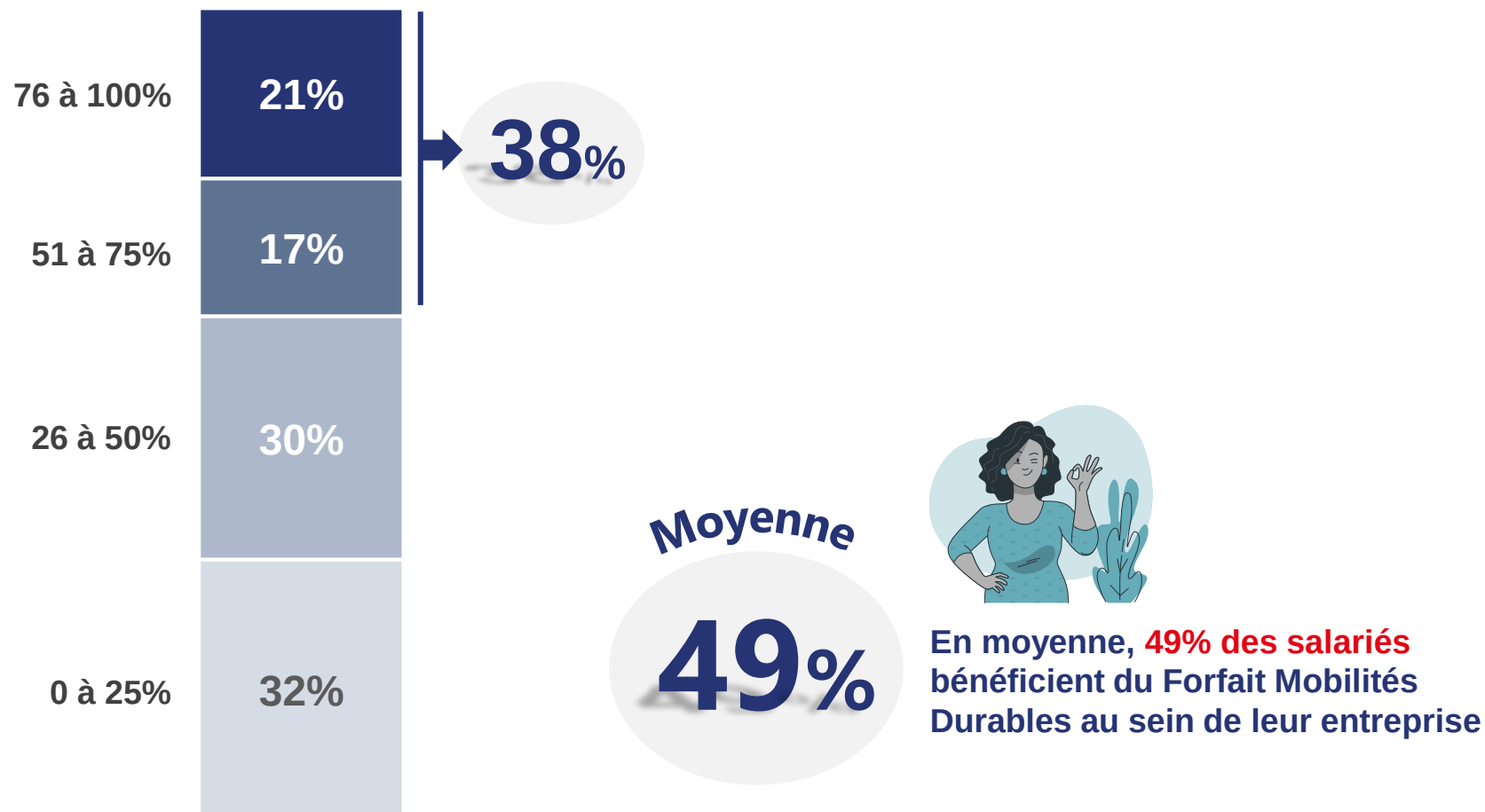


\*Le forfait mobilités durables global (FMDG) étudié par le Gouvernement consiste en la fusion, pour les seuls employeurs volontaires : du FMD, du remboursement partiel de l'abonnement de transport en commun ou de service public de location de vélo, et de l'aide à la recharge de véhicule électrique, en un seul forfait, d'un montant au moins égal à 550€ par an et par salarié.

# Dans 4 entreprises sur 10 ayant adopté le FMD, la majorité des salariés en bénéficient.

**Q17 : En moyenne, quel pourcentage de salariés bénéficient du Forfait Mobilités Durables au sein de votre entreprise ?**  
**Nous cherchons à connaître le pourcentage de salariés touchant effectivement le FMD.**

*Base : le Forfait Mobilités Durables est déployé (207)*

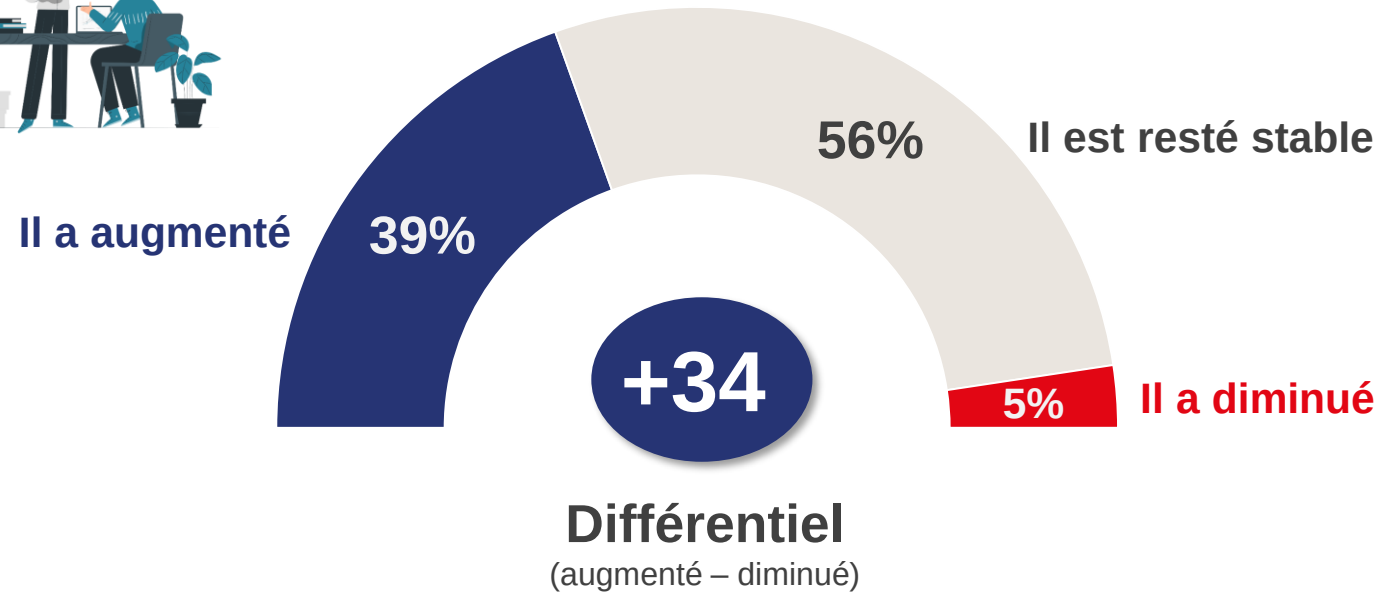




**Depuis son instauration, le nombre de bénéficiaires a rarement diminué, au contraire : stable chez la plupart, 4 entreprises sur 10 notent une hausse.**

**Q18 : Depuis l'année de mise en place du FMD dans l'entreprise, comment a évolué le nombre de bénéficiaires ?**

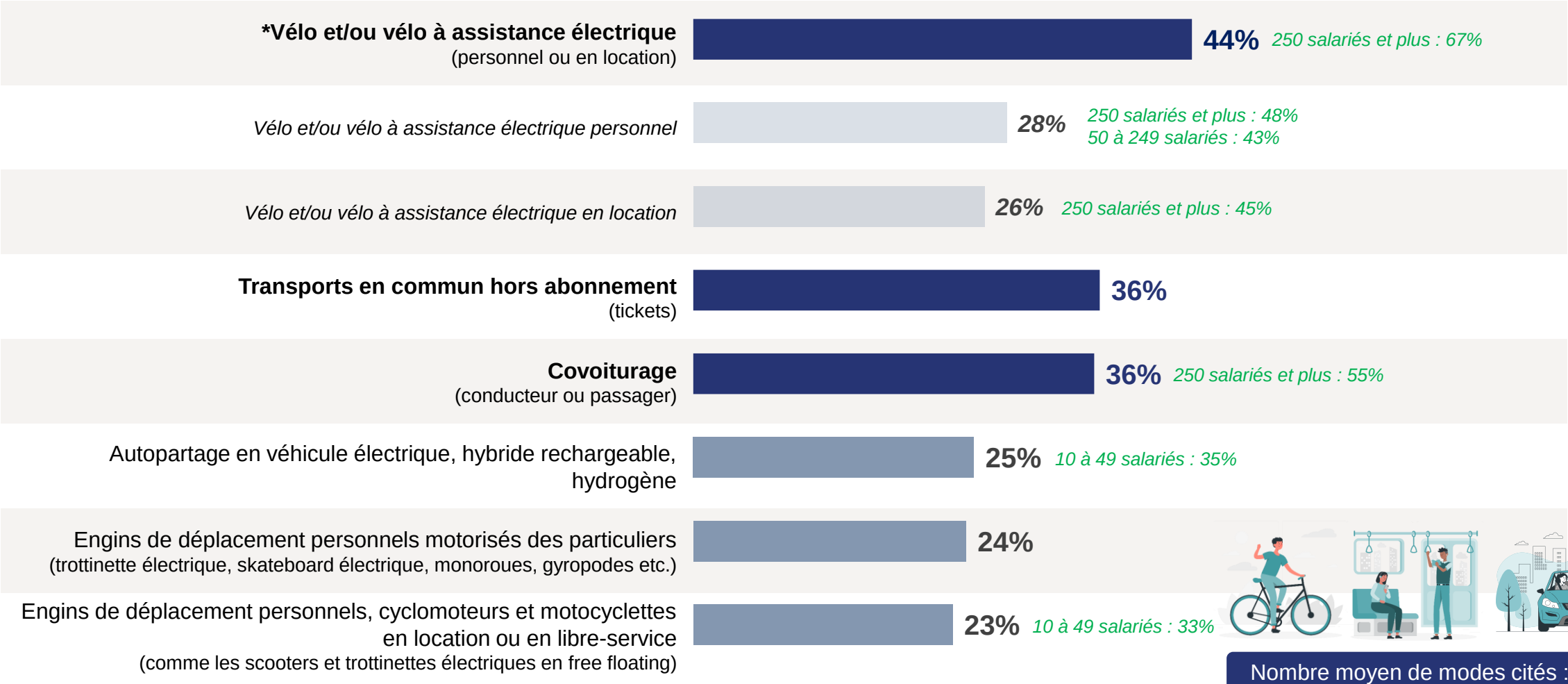
Base : le Forfait Mobilités Durables est déployé (198, base hors NSP)



# Vélo puis transports en commun et covoiturage sur le podium. Le vélo et le covoiturage sont encore plus prévalents au sein des ETI que l'ensemble.

Q14 : Parmi les modes suivants, lesquels ouvrent droit au Forfait Mobilités Durables au sein de votre entreprise ?

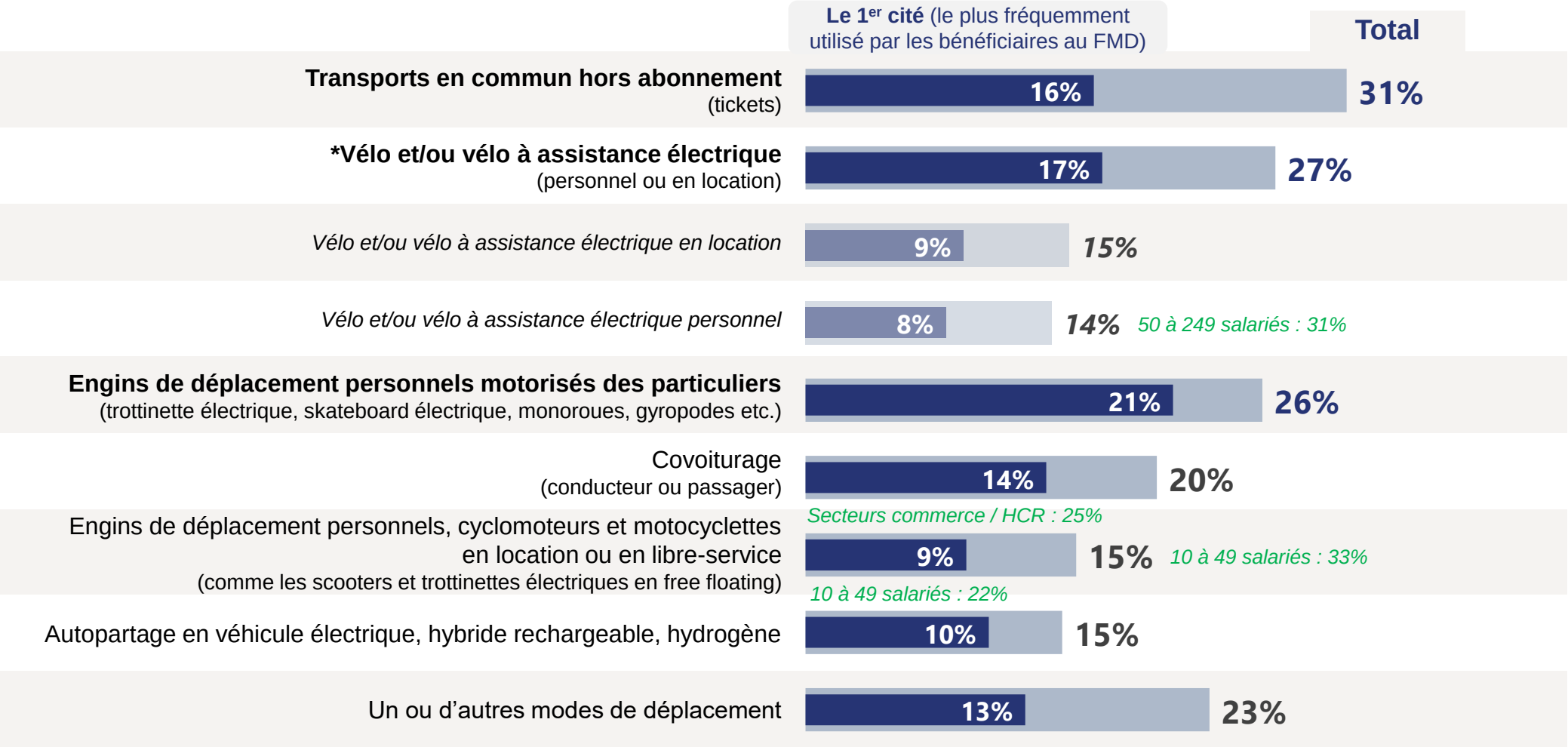
Base : le Forfait Mobilités Durables est déployé ou validé sur le principe (427) - Plusieurs réponses possibles



# Transports en commun puis vélo et engins personnels motorisés : les choix d'usage les plus fréquents parmi les bénéficiaires du FMD.

Q19 : Pouvez-vous classer les modes de déplacement éligibles au sein de votre entreprise du plus au moins fréquemment utilisé par les bénéficiaires au Forfait Mobilités Durables ?

Base : l'entreprise a au moins 1% de salariés bénéficiaires du Forfait Mobilités Durables (206) - Plusieurs réponses possibles



\*Sous-total vélo et/ou vélo à assistance électrique personnel et en location

xx% : différence significative positive 19

**Si la plupart cumule FMD et prise en charge des frais de transports publics, ceux qui ne le font pas prévoient en moyenne un montant annuel équivalent.**

**Q20 : Autorisez-vous ou prévoyez-vous d'autoriser le cumul du Forfait Mobilités Durables avec le remboursement obligatoire à un abonnement aux transports en commun ?**

Base : le Forfait Mobilités Durables est déployé ou validé sur le principe (427)



**Q21 : Quel est ou quel serait le montant maximum annuel par collaborateur du Forfait Mobilités Durables dans votre entreprise ?**

Base : le Forfait Mobilités Durables est déployé ou validé sur le principe (427)



Dans le cadre d'un FMD seul

Moyenne

**418€**

(314)

Moyenne

**426€**

(113)

Dans le cadre du FMD cumulé au  
remboursement obligatoire d'un  
abonnement aux transports en commun

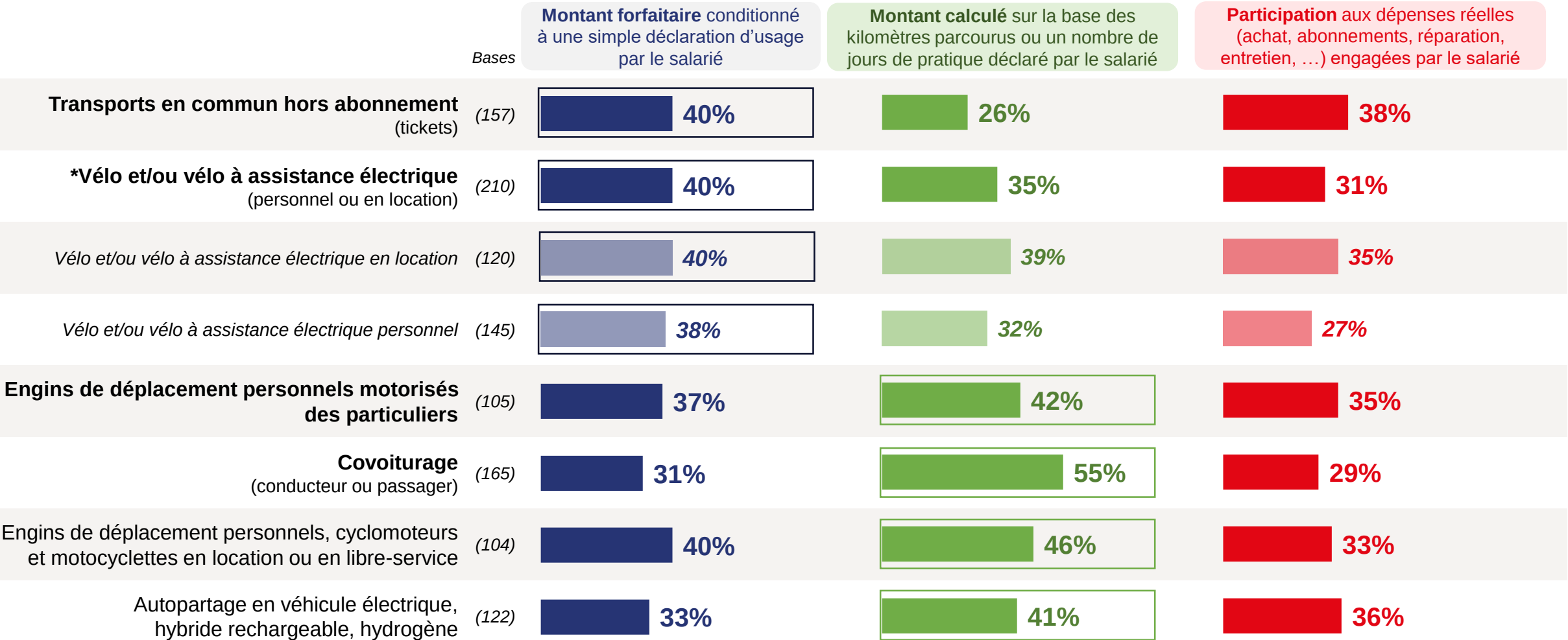
**357€**

(314)

# Différentes méthodes de calcul pour ce montant, les km parcourus ou les jours de pratique étant les plus fréquents pour les modes motorisés.

Q15 : Pour les modes suivants, de quelle(s) manière(s) est calculé le versement du Forfait Mobilités Durables ?

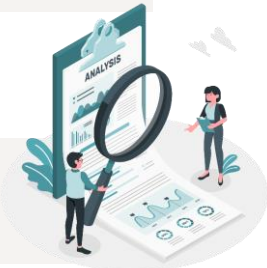
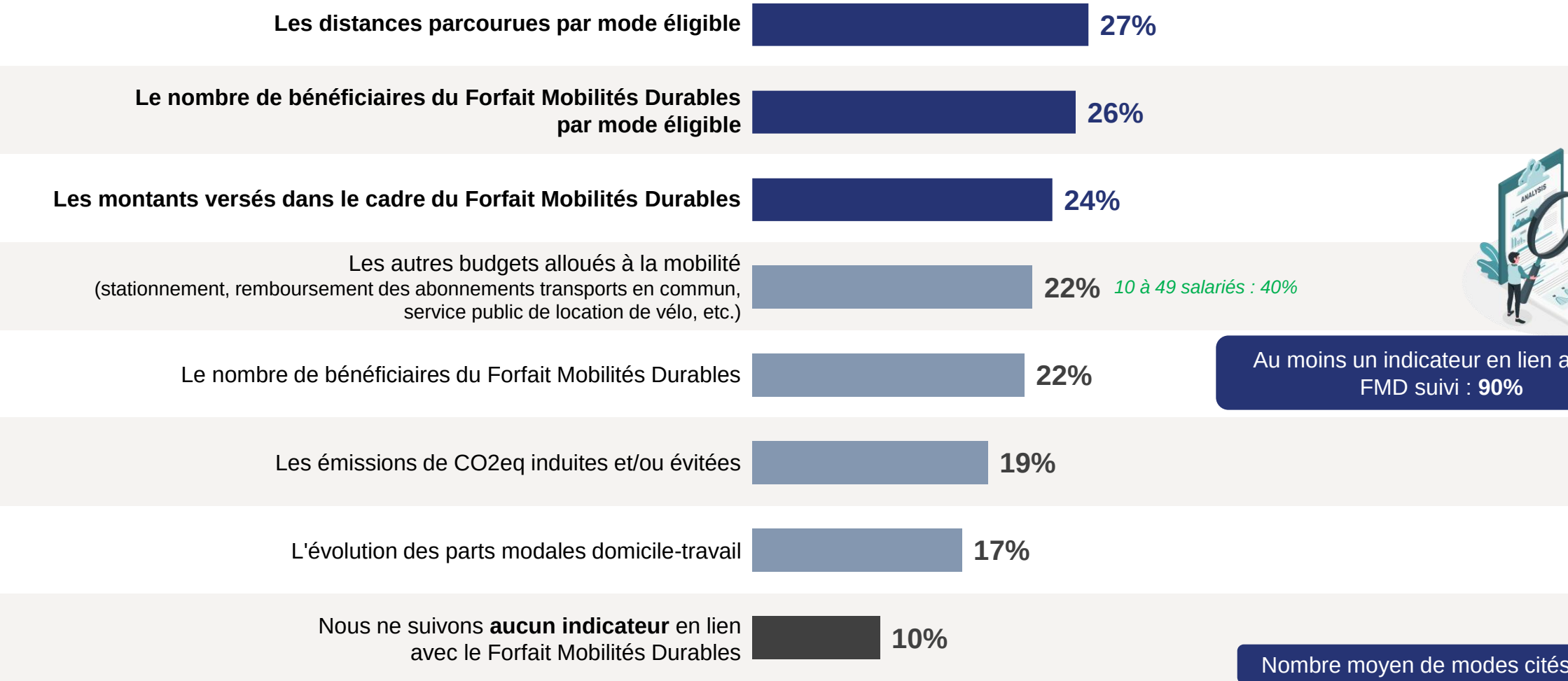
Base : l'entreprise propose au moins un mode éligible au Forfait Mobilités Durables (entre 104 et 210) - Plusieurs réponses possibles



# La plupart des entreprises affiliées suivent des indicateurs en lien avec le FMD : distances, nombre de bénéficiaires et montants versés pour 1 sur 4.

Q16 : Quels indicateurs en lien avec le Forfait Mobilités Durables suivez-vous au sein de votre entreprise ?

Base : le Forfait Mobilités Durables est déployé (207) - Plusieurs réponses possibles



# Baromètre

## FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

### ÉDITION 2024

  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ekodev

via iD

“opinionway

Avec la  
participation  
de



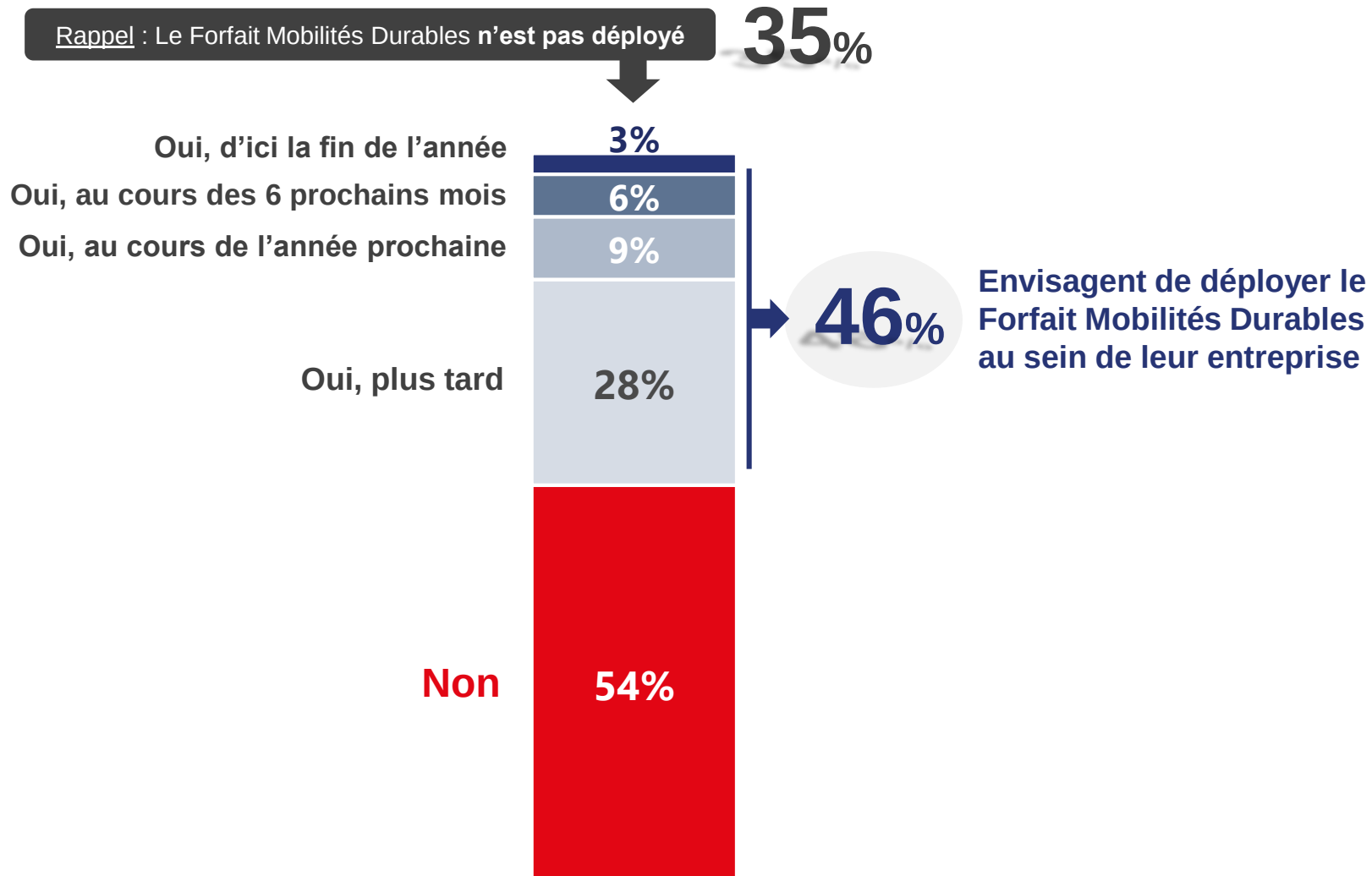
03.

Parmi les entreprises n'ayant pas encore déployé le FMD, beaucoup envisagent éventuellement de le faire bien que la majorité n'en n'ait toujours pas l'intention. De ces entreprises, 2 sur 5 justifient le non-déploiement du dispositif en raison de son inutilité.

# Sur les 35% concernées, nombreuses sont celles à envisager à terme une adoption du FMD, bien que la majorité ne prévoient toujours pas de le faire.

Q22 : Est-il envisagé de déployer le Forfait Mobilités Durables au sein de votre entreprise ?

Base : le Forfait Mobilités Durables n'est pas déployé (174)



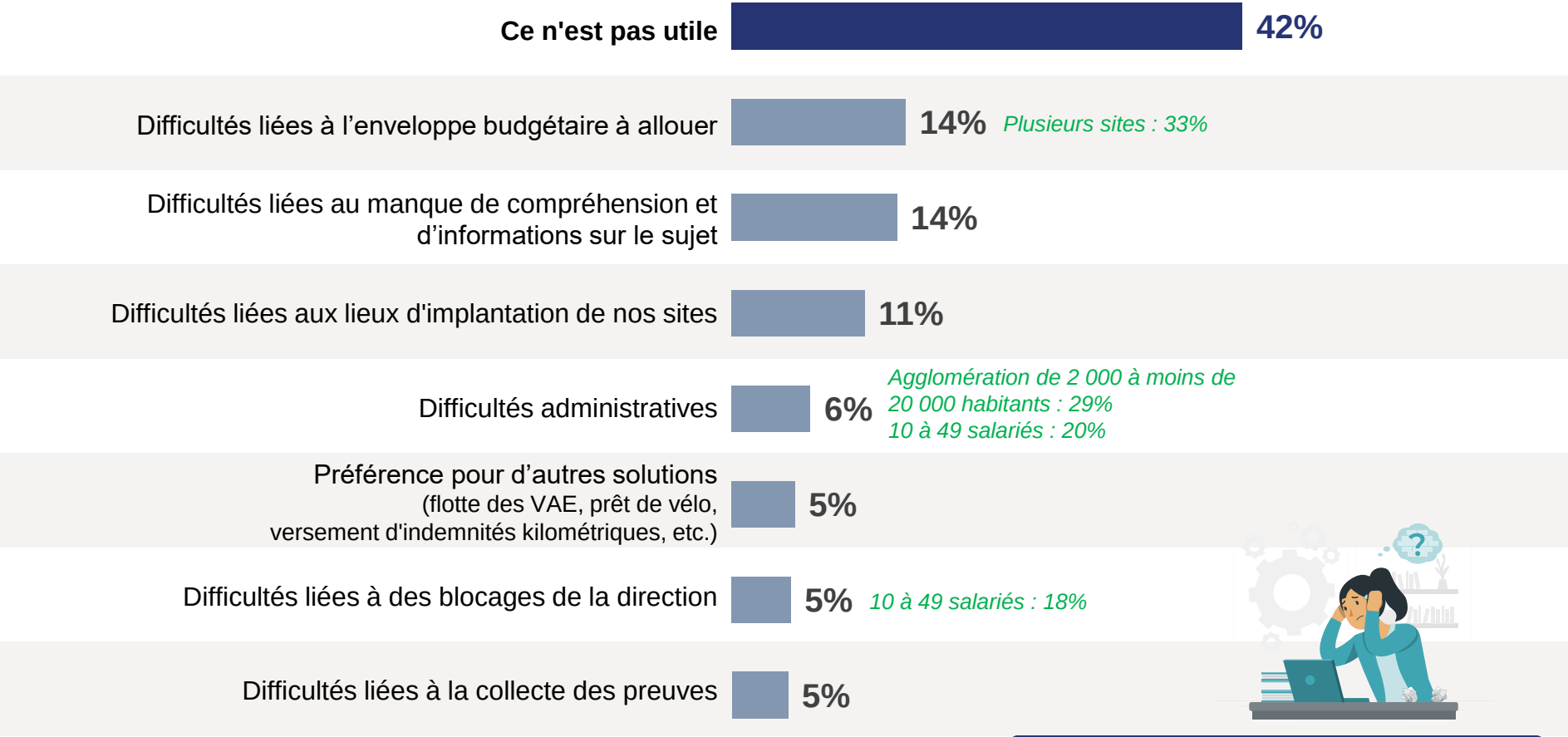
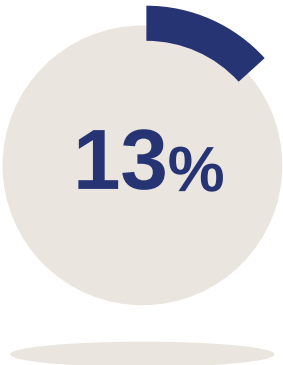


# Les raisons du non-déploiement varient mais, mécompris ou sous-estimé peut-être, pour 2 entreprises sur 5 le FMD n'est tout simplement pas utile.

Q23 : Pour quelle(s) raison(s) votre entreprise ne souhaite pas déployer ou n'a pas encore déployé le Forfait Mobilités Durables ?

Base : le Forfait Mobilités Durables n'est pas déployé (174)

Au sein des entreprises ne l'ayant pas déployé, le Forfait Mobilités Durables n'est connu que d'1 décisionnaire sur 8.



Nombre moyen de raisons citées : 1,4

# Les entreprises expriment leur incertitude quant à l'efficacité des mesures, bien qu'a priori aucune ne complexifierait une future adoption du FMD.

**Q25 : Parmi les évolutions suivantes, lesquelles ont pu ou pourraient faciliter ou au contraire complexifier la mise en place du Forfait Mobilités Durables au sein de votre entreprise ?**

Base : le Forfait Mobilités Durables n'est pas déployé (174)

■ Facilite la mise en œuvre ■ Neutre ■ Complexifie la mise en œuvre

La création d'un Forfait Mobilités Durables Global  
\*(FMDG)

40%

46%

14%

L'utilisation d'un titre-mobilité à l'image du titre-restaurant

39%

46%

15%

L'inclusion de nouveaux modes éligibles  
au Forfait Mobilités Durables

38%

48%

14%

L'augmentation du plafond de défiscalisation  
du Forfait Mobilités Durables

37%

52%

11%

Un Forfait Mobilité Durables Global d'un montant au moins égal  
à 550€ par an et par salarié

31%

55%

14%

\*Le forfait mobilités durables global (FMDG) étudié par le Gouvernement consiste en la fusion, pour les seuls employeurs volontaires : du FMD, du remboursement partiel de l'abonnement de transport en commun ou de service public de location de vélo, et de l'aide à la recharge de véhicule électrique, en un seul forfait, d'un montant au moins égal à 550€ par an et par salarié.

# Baromètre

## FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

### ÉDITION 2024



Avec la participation de



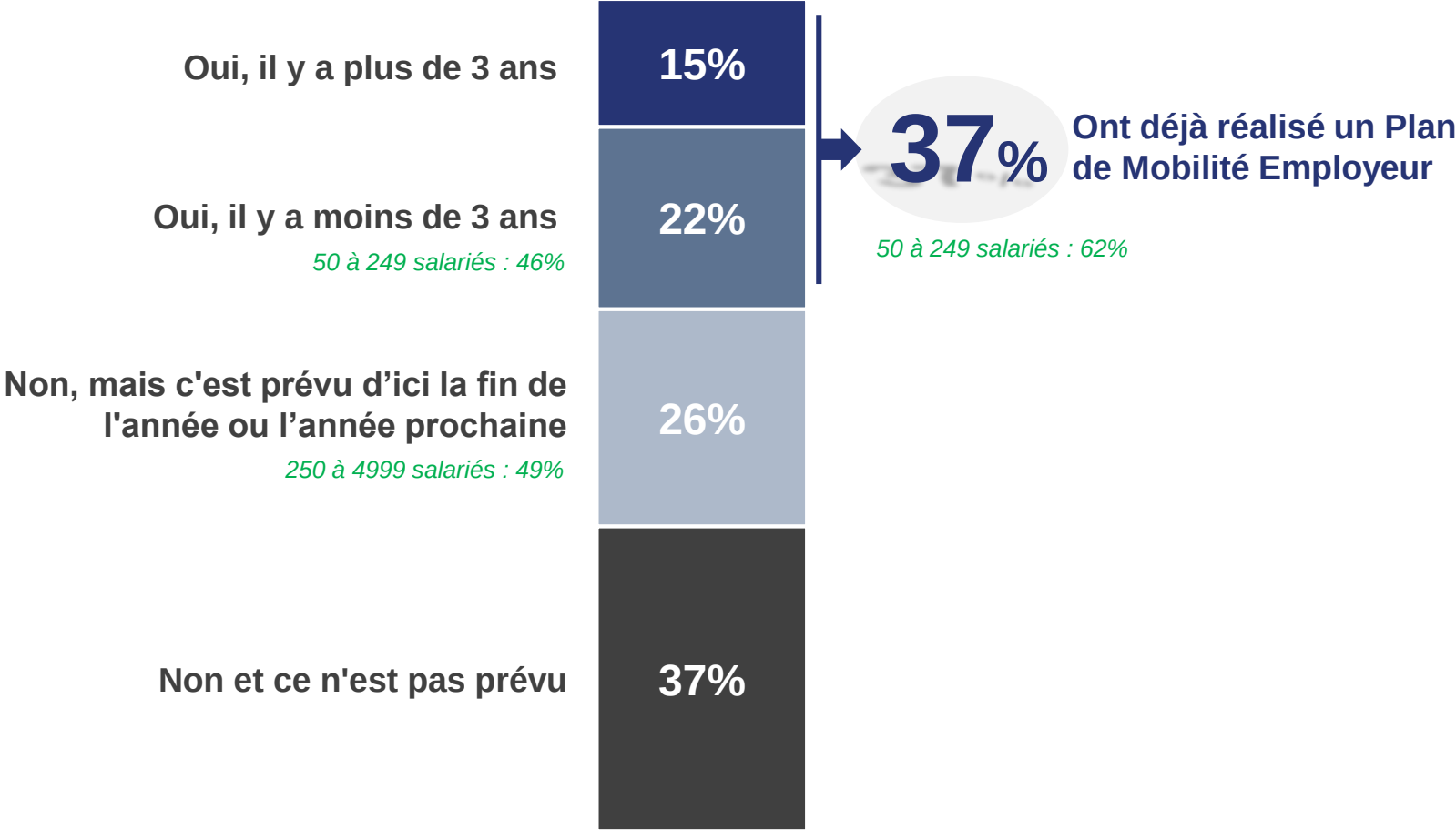
04.

Parmi les autres dispositifs facultatifs de soutien à la mobilité, les indemnités kilométriques, la prime carburant et la prise en charge des frais de transports publics au-delà du seuil légal se placent en tête au sein des entreprises françaises.

# Plus fréquemment au sein des PME, un PDMe a déjà été réalisé récemment. Du coté des ETI, un plus grand nombre le planifierait plutôt d'ici fin 2024.

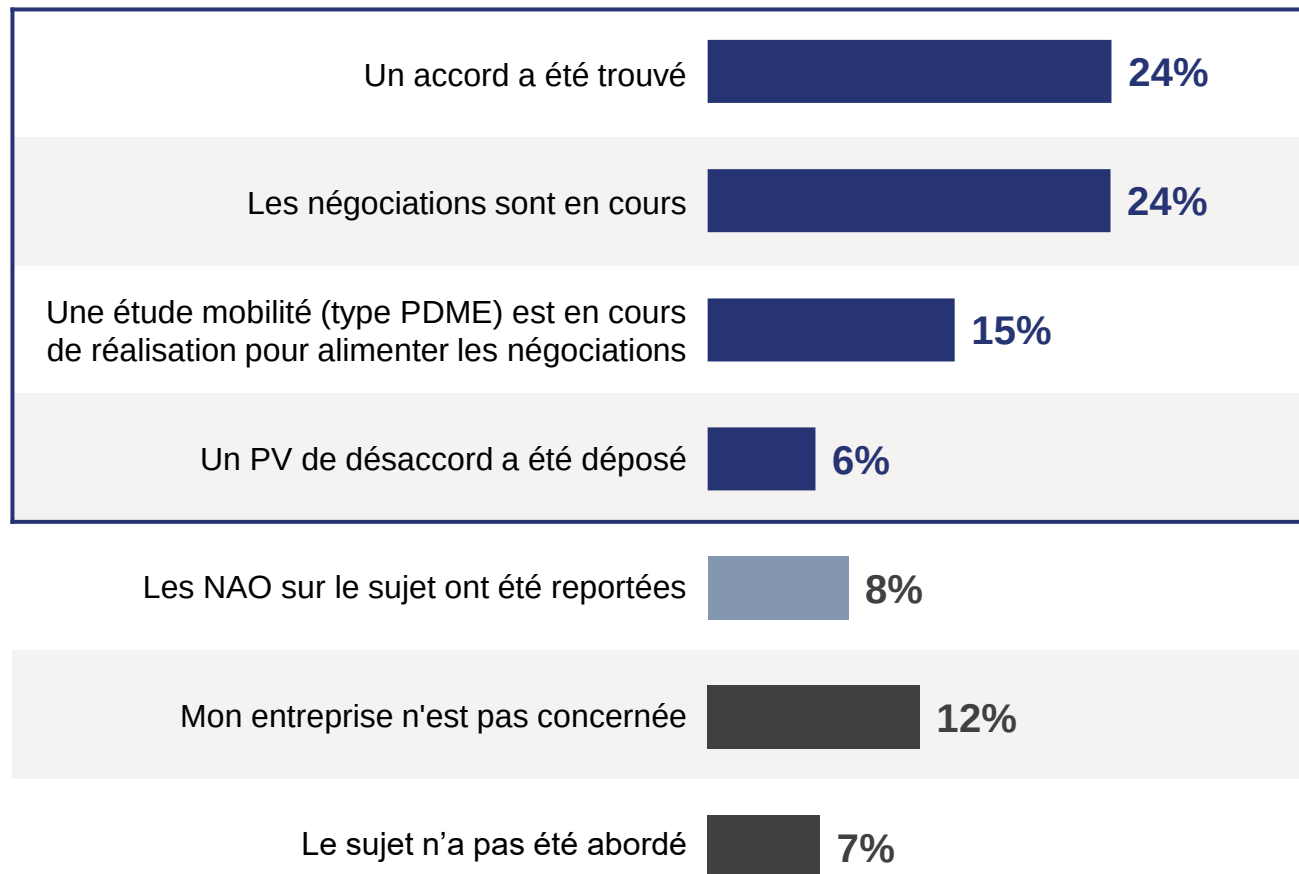
Q26 : Votre entreprise a-t-elle réalisé un Plan de Mobilité Employeur (PDMe, ex PDE, PDMEC) ?

Base : ensemble (601)



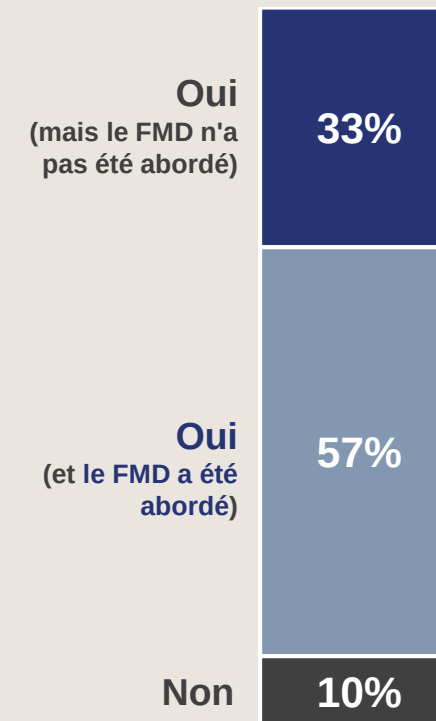
# Dans le cadre des NAO, le FMD a été abordé lors des discussions sur les incitations financières dans plus de la moitié des cas (57%).

Q27 : Depuis la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) à partir du 1er janvier 2020, les entreprises privées de plus de 50 salariés doivent aborder le sujet de la mobilité (domicile-travail) dans le volet QVT de leurs Négociations Annuelles Obligatoires (NAO). Où en est votre entreprise dans ses négociations ? Base : 50 salariés et plus (115)



Base (76)

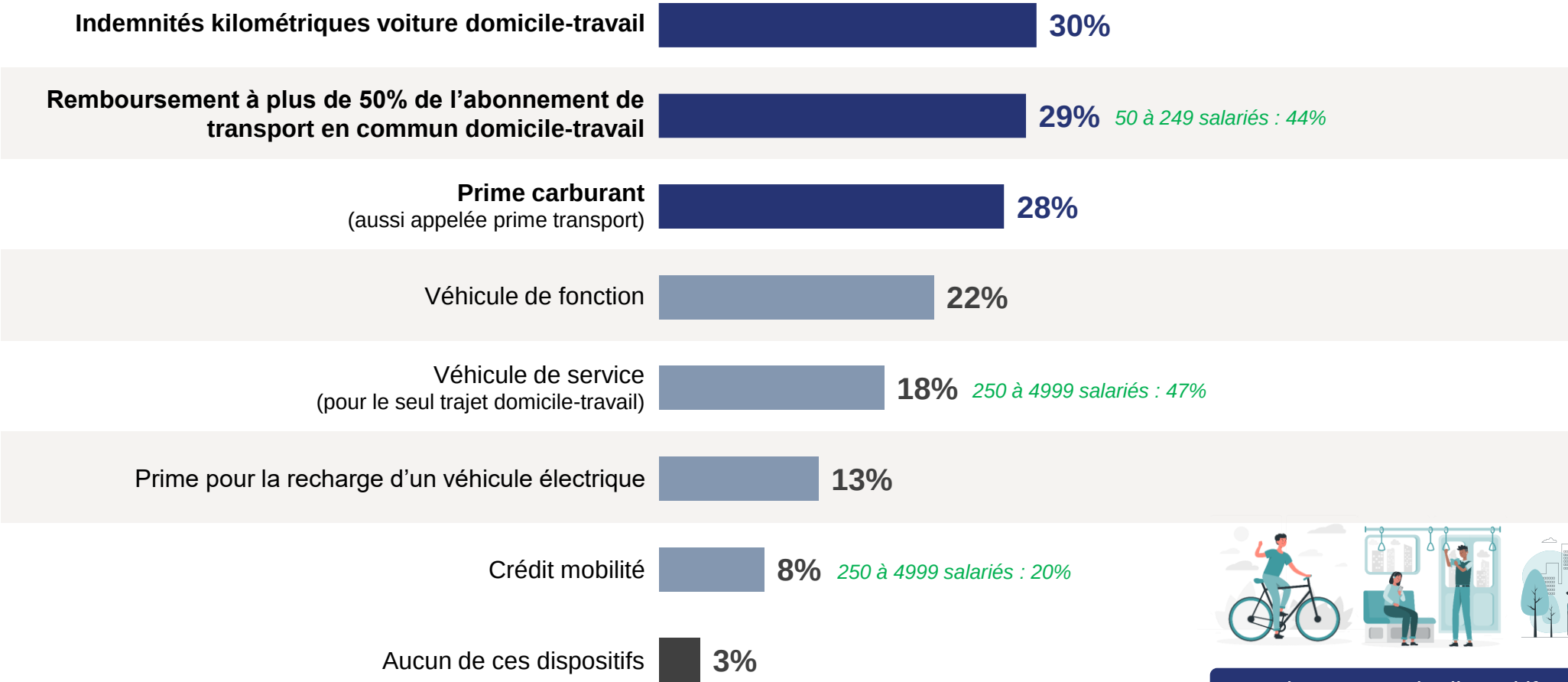
## Q28 : Le sujet des incitations financières y est-il abordé ?



# En soutien à la mobilité, les PME privilégient une meilleure prise en charge des frais de transports, tandis que les ETI préfèrent les véhicules de service.

Q29 : Parmi les autres dispositifs facultatifs de soutien à la mobilité des salariés, lesquels sont mis en œuvre par votre entreprise ?

Base : ensemble (601) – Plusieurs réponses possibles

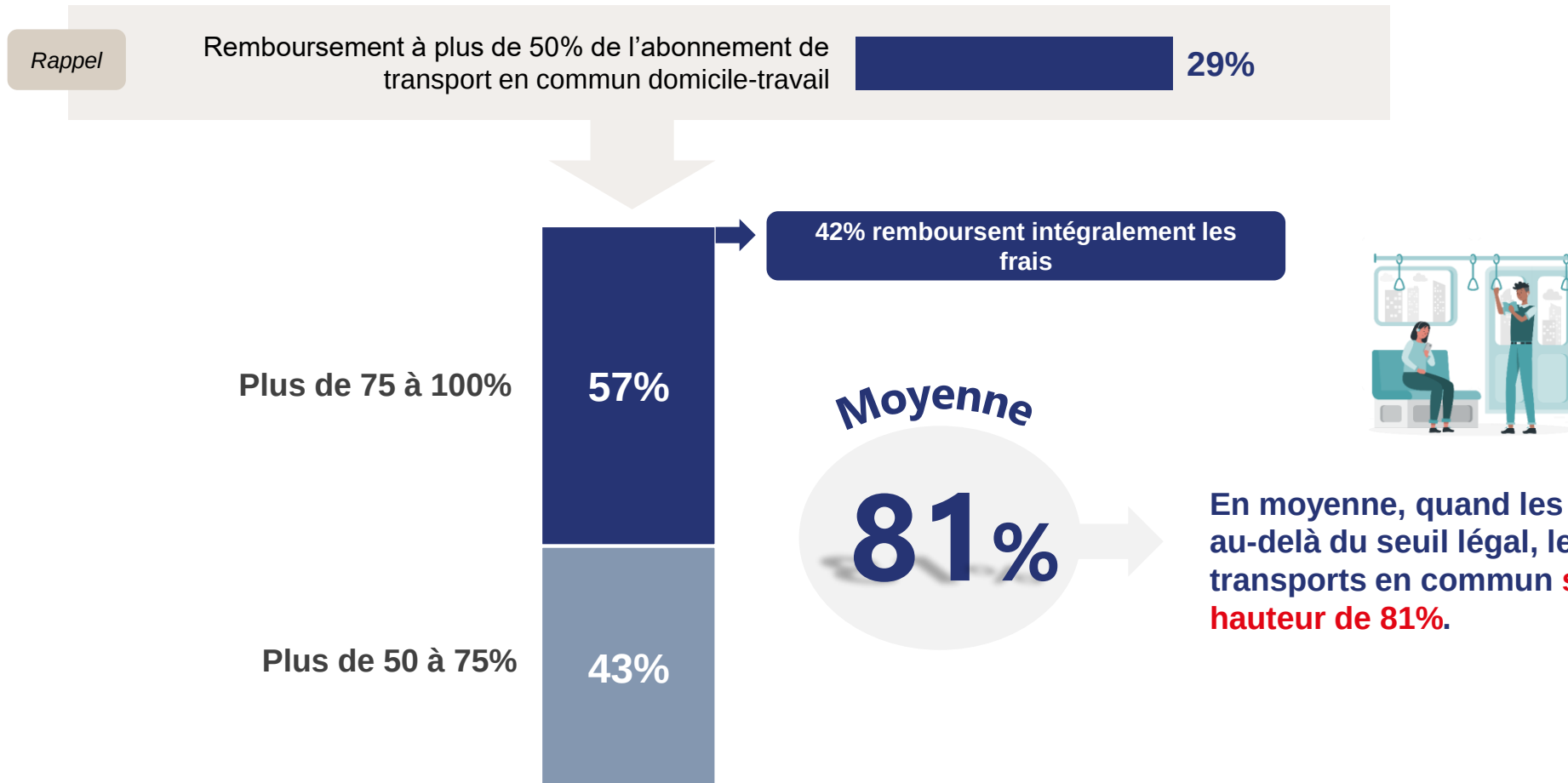


Nombre moyen de dispositifs cités : 1,6

# Parmi les entreprises proposant une meilleure prise en charge des frais de transports publics, 2 sur 5 remboursent intégralement les frais engagés.

Q30 : A quelle hauteur (en %) remboursez-vous les abonnements aux transports en commun dans votre entreprise ?

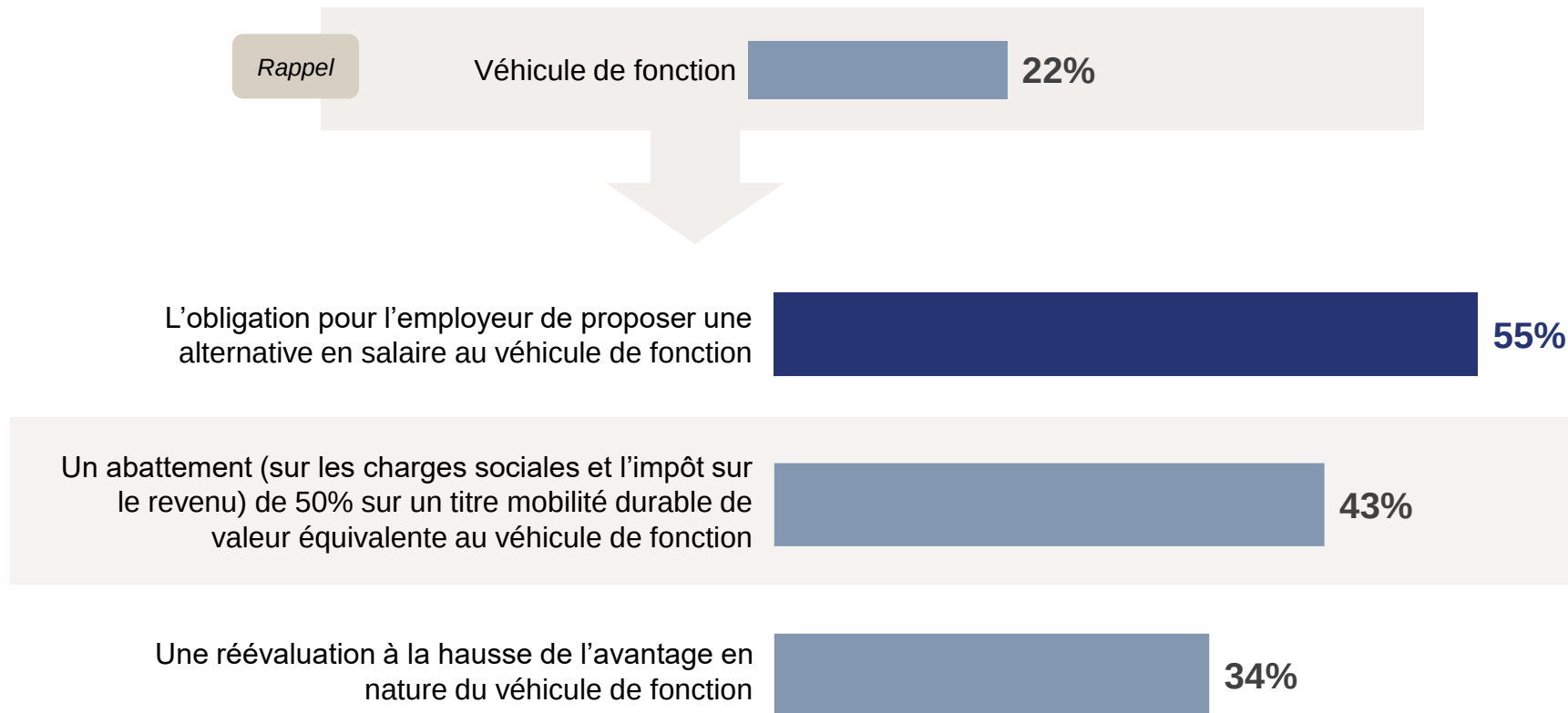
Base : l'entreprise propose à ses salariés un remboursement de plus de 50% de l'abonnement de transport en commun domicile-travail (200)



# Rendre obligatoire pour l'employeur de proposer une alternative en salaire faciliterait le renoncement au véhicule de fonction selon 1 entreprise sur 2.

**Q31 : Parmi les mesures suivantes, quelles sont celles qui faciliteraient selon vous le renoncement des salariés au véhicule de fonction ?**

Base : L'entreprise propose un véhicule de fonction à ses salariés (120, base hors NSP) – Plusieurs réponses possibles





# Baromètre

## FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

### ÉDITION 2024

  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ekodev

via iD

“opinionway

Avec la  
participation  
de



## Synthèse

- ❑ Seulement un tiers des décisionnaires connaissent le FMD, et moins encore affirment l'avoir déployé au sein de leur entreprise. Toutefois, les PME sont plus nombreuses à connaître le Forfait Mobilités Durables (FMD) et à l'avoir déployé que l'ensemble des entreprises.
- ❑ Deux tiers des entreprises ayant déployé le Forfait Mobilités Durables (FMD), l'ont adopté en 2021 ou avant, surtout dans les secteurs agricole, industriel et du BTP. Près de trois quarts prévoient de le mettre en place d'ici fin 2024 s'ils ne l'ont pas encore fait. L'objectif principal de l'adoption du FMD est de répondre aux besoins des salariés, renforcer leur pouvoir d'achat, et favoriser des pratiques durables, principalement dans les PME et ETI. Cependant, quatre entreprises sur cinq ont rencontré des difficultés lors de sa mise en œuvre, tels que des problèmes administratifs ou de compréhension.
- ❑ Les employeurs déclarent que parmi les salariés utilisateurs du FMD, les transports en commun hors abonnement sont les plus fréquemment utilisés, suivis par le vélo et les engins personnels motorisés. Dans quatre entreprises sur dix ayant adopté le FMD, la majorité des salariés en bénéficient. Depuis son instauration, le nombre de bénéficiaires est généralement stable voire en augmentation dans 39 % des entreprises.
- ❑ Parmi les 35 % d'entreprises n'ayant pas déployé le FMD, nombreuses sont celles qui envisagent éventuellement d'adopter le FMD à l'avenir (46 %), bien que la majorité ne prévoie toujours pas de le faire (54 %). Les raisons du non-déploiement varient, mais pour 2 entreprises sur 5, le FMD est simplement considéré comme non utile. Est-ce que ce résultat pourrait découler d'un manque de visibilité du dispositif ? C'est possible : on constate que parmi les entreprises n'ayant pas déployé le Forfait Mobilités Durables, seuls 13 % des décisionnaires en ont connaissance.
- ❑ Enfin, parmi les autres dispositifs facultatifs de soutien à la mobilité, les indemnités kilométriques voiture, la prime carburant et la prise en charge des frais de transports publics au-delà du seuil légal se placent en tête au sein des entreprises françaises.

**36 %**

**Des entreprises connaissent le Forfait Mobilités Durables**

*... dont **57 %** au sein des PME*

**29 %**

**Ont déployé le Forfait Mobilités Durables**

*... pour un montant moyen de **420€/an/sal.***

*... et **36 %** ont validé son déploiement sur le principe*

**81%**

**Ont rencontré des difficultés lors de la mise en œuvre du Forfait Mobilités Durables**

**49 %**

**C'est la part moyenne déclarée de salariés bénéficiant du Forfait Mobilités Durables au sein des entreprises l'ayant déployé**

**35 %**

**Des entreprises ne l'ont pas validé parmi lesquelles ...**

**46 %**

**Le prévoient à terme**

**42 %**

**Justifient le non-déploiement du Forfait Mobilités Durables par son inutilité**

*révélant un besoin de pédagogie concernant le dispositif*